

CMS Monaco

Droit des Affaires



Legal 500 : Commercial, Corporate and M&A (Monaco)

» ***CMS have proven to be extremely reactive in times of urgency. Always available to hold a discussion and advise on complex matters within short deadlines.***

Legal 500 : Commercial, Corporate and M&A (Monaco)

» ***CMS Monaco are the «go-to» firm in Monaco. They achieve results, are a safe pair of hands and great to work with. The group's ability to plug into the wider CMS network for support on cross-border matters also distinguishes it from other local law firms.***

Chambers & Partners : General Business Law (Monaco)

» ***A client underlines that there is «a positive energy about the team and it can offer expertise in each sector».***

Notre équipe de Droit des Affaires

Nous offrons à nos Clients une expertise complète couvrant l'ensemble de leurs besoins en droit des affaires monégasque, tant en conseil qu'en contentieux.

Le conseil

Notre équipe accompagne ses Clients dès la genèse de leur projet d'investissement ou de création d'entreprise. Au-delà d'en assurer la concrétisation, nous les éclairons sur les spécificités de la réglementation de l'économie monégasque et les codes de notre système économique.

La réglementation des activités économiques et commerciales, la fiscalité, la lutte anti-blanchiment ou encore la protection des données personnelles font partie de nos domaines d'expertise.

Nous contribuons au développement maîtrisé de nos Clients en assurant la rédaction de leurs canevas contractuels ou encore l'audit et le juridique de leurs futures acquisitions.

Le contentieux

Nous assurons la défense des intérêts de nos Clients dans le cadre de procédures civiles, pénales et administratives dont la portée peut être locale ou internationale.

Nous favorisons toujours l'aspect stratégique avec le souci d'opter pour la solution la plus efficace, qu'elle soit contentieuse ou négociée.

Nous proposons à nos Clients des solutions innovantes pour sécuriser le recouvrement de leurs créances à Monaco comme à l'étranger.

Un service juridique « 360° »

Nous mettons à votre service l'expertise combinée de nos équipes spécialisées afin de vous proposer des solutions complètes et cohérentes. Nous créons au besoin une équipe transversale adaptée aux enjeux spécifiques de chaque dossier. Nos équipes Clientèle Privée, Droit Social, Droit Immobilier et de la Construction et Droit Bancaire et Financier complètent notre expertise de Droit des Affaires dès que cela est nécessaire.

Un réseau global à votre service

Depuis le mois d'avril 2017, notre cabinet a rejoint le réseau global CMS, une organisation de cabinets d'avocats indépendants composée de plus de 85 bureaux dans 45 pays en Europe, Asie, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Afrique et Moyen-Orient. Grâce au réseau CMS, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients sur tous types de dossiers nécessitant une expertise internationale, tout en assurant un niveau de service et de réactivité constant.

Votre point de contact



Stephan Pastor

Avocat Associé | Managing Partner

T +377 97 98 42 24

F +377 97 98 42 25

E stephan.pastor@cms-pcm.com



Nos domaines d'expertise :

Droit des sociétés	Fusions & acquisitions	Audits	Opérations sur fonds de commerce
Création d'activités	Investissements	Contrats d'affaires	Conditions générales
Protection des données IP/IT	Lutte anti-blanchiment	Droit public des affaires	Lien avec les administrations
Droit et contentieux pénal des affaires	Responsabilité des dirigeants	Investigations multi-juridictionnelles	Défense pénale
Recouvrement de créances	Prises de garanties	Contentieux entre associés	Droit et contentieux international des affaires
Contentieux commercial et contractuel	Procédures collectives	Restructuring	Fiscalité des affaires

Notre expérience récente



Nous avons sélectionné ci-dessous quelques opérations sur lesquelles nous sommes récemment intervenus.

Le conseil

Conseil d'une société monégasque de premier plan dans le cadre de la cotation des actions de sa société mère étrangère (audit de la société, avis juridique et assistance générale).

Participation à l'acquisition d'une Société monégasque holding d'un groupe international – réalisation des opérations d'audit corporate & regulatory, données personnelles & marques, blanchiment, fiscal – revue/rédaction de la documentation juridique de vente et des conventions annexes.

Conseil des actionnaires des sociétés du groupe MONACO LUXURY sur tous les aspects juridiques de l'opération de cession de 100% de leurs actions à BPM Group.

Conseil de l'acquéreur d'une société monégasque de premier plan spécialisée dans le yachting dans le contexte de la cession d'une majorité de ses actions (audit de la société et assistance générale).

Conseil de l'acquéreur d'une société monégasque de premier plan spécialisée dans la livraison à domicile dans le contexte de la cession de la totalité de ses actions (audit de la société, documentation contractuelle et assistance générale).

Assistance dans la réorganisation d'un groupe de sociétés afin de réduire les coûts – délivrance d'avis en droit monégasque des faillites, relations avec les commissaires aux comptes, rédaction du juridique.

Le contentieux

Assistance d'un gestionnaire de navires marchands dans un contentieux transfrontalier l'opposant à certains de ses fournisseurs.

Assistance d'un client dans le cadre du recouvrement de factures impayées après la réalisation de travaux de rénovation dans un hôtel réputé sur la Riviera Française.

Assistance d'un client dans le cadre du recouvrement international d'une créance (exequatur de 4 décisions anglaises – obtention de diverses mesures conservatoires), suivi et coordination des procédures.

Assistance d'une société renommée dans le cadre d'une action en contrefaçon de marque (saisie-contrefaçon, suivi de la procédure d'indemnisation au fond).

Assistance d'un client privé dans un litige transnational de compensation de créances et de demandes reconventionnelles impliquant la reconnaissance et l'exécution de sentences arbitrales rendues dans un pays du Moyen-Orient.

Assistance d'une société monégasque suite au contrôle du régulateur LAB-FT/C devant la CERC (Commission d'Examen des Rapports de Contrôle du SICCFIN).



Notre cabinet à Monaco

Notre cabinet a été fondé en 2009 à Monaco par Christine Pasquier Ciulla, Olivier Marquet et Sophie Marquet.

Nous avons rejoint le réseau CMS en avril 2017 avant d'accueillir deux nouveaux associés : Stephan Pastor en 2018 et Raphaëlle Svava en 2019.

Nous mettons à la disposition de nos clients des équipes multilingues structurées autour de sept pôles d'expertise, dédié chacun à une spécialité juridique ou sectorielle.

Notre cabinet regroupe désormais plus de 50 professionnels du droit qui accompagnent une large clientèle composée de personnes physiques et morales établies à Monaco ou à l'étranger.

- Banque & Finance
- Droit des Affaires
- Droit Social
- Immobilier & Construction
- Clientèle Privée
- Droit Fiscal
- Droit Pénal

Reconnaissance du marché

Notre cabinet est régulièrement cité parmi les meilleurs cabinets d'avocats monégasques par les classements internationaux de référence :



Spotlight
Chambers & Partners
General Business Law
(Monaco)



Tier 1
Legal500
Commercial,
Corporate and M&A
(Monaco)



Band 1
Chambers & Partners
High Net Worth
(Monaco)



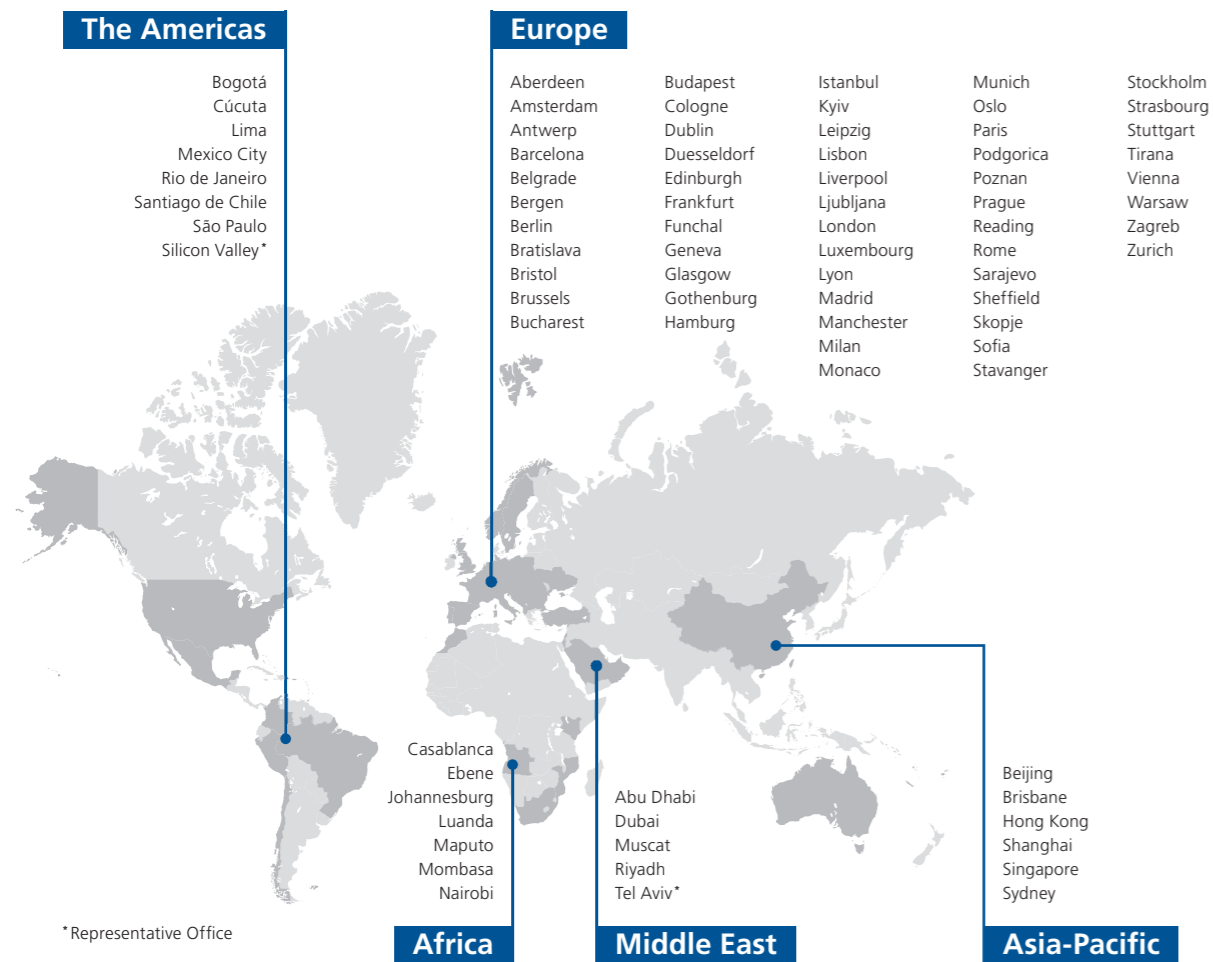
Tier 1
Legal500
Private Clients
(Monaco)

Le réseau global CMS

Le réseau CMS est présent dans 45 pays autour du Globe. Plus de 9800 employés, dont 6300 collaborateurs et 1300 associés assurent chaque jour le service de plus haut niveau à leurs clients de toutes les nationalités.

Nous accompagnons une large variété de clients, opérant localement ou à l'étranger, notamment des groupes internationaux, des entreprises de divers secteurs d'activité, des institutions bancaires et financières, des sociétés d'investissement, ainsi que des personnes physiques.

Notre présence mondiale



Contact

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava
Villa des Cigognes
17 rue Louis Aureglia
BP 450
98012 Monaco Cedex
Monaco

T +377 97 98 42 24

F +377 97 98 42 25

Avocats Associés inscrits à l'Ordre des Avocats-Défenseurs et Avocats de la Principauté de Monaco /
Partners and lawyers registered with the Legal Bar of the Principality of Monaco : Christine Pasquier
Ciulla | Olivier Marquet | Sophie Marquet | Stephan Pastor | Raphaëlle Svava

CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava, une SCP monégasque, est membre de CMS LTF Limited (CMS LTF), une société à responsabilité limitée par garantie, établie en Angleterre et au Pays de Galles (n° 15367752), dont le siège social se situe à Cannon Place, 78, Cannon Street, Londres EC4N 6AF Royaume-Uni. CMS LTF coordonne CMS, une organisation internationale de cabinets d'avocats indépendants. CMS LTF ne fournit aucun service aux clients. Lesdites prestations ne sont délivrées que par les Cabinets CMS dans leurs juridictions respectives. CMS LTF et chacun des Cabinets Membres du réseau CMS constituent des entités séparées et juridiquement distinctes et aucune d'entre elles n'a le pouvoir de lier les autres. Ces entités ne sont responsables que de leurs propres actes ou omissions et non ceux des autres. Le nom de marque « CMS » et le terme « cabinet » sont utilisés pour désigner tout ou une partie des Cabinets Membres ou de leurs bureaux. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : cms.law / CMS Pasquier Ciulla Marquet Pastor & Svava, a Monegasque SCP, is a member of CMS LTF Limited (CMS LTF), a company limited by guarantee incorporated in England & Wales (no. 15367752) whose registered office is at Cannon Place, 78 Cannon Street, London EC4N 6AF United Kingdom. CMS LTF coordinates the CMS organisation of independent law firms. CMS LTF provides no client services. Such services are solely provided by CMS LTF's member firms in their respective jurisdictions. CMS LTF and each of its member firms are separate and legally distinct entities, and no such entity has any authority to bind any other. CMS LTF and each member firm are liable only for their own acts or omissions and not those of each other. The brand name "CMS" and the term "firm" are used to refer to some or all of the member firms or their offices. Further information can be found at cms.law

The information held in this publication is for general purposes and guidance only and does not purport to constitute legal or professional advice. It was prepared in co-operation with local attorneys.

CMS locations:

Aberdeen, Abu Dhabi, Amsterdam, Antwerp, Barcelona, Beijing, Belgrade, Bergen, Berlin, Bogotá, Bratislava, Brisbane, Bristol, Brussels, Bucharest, Budapest, Casablanca, Cologne, Cúcuta, Dubai, Dublin, Duesseldorf, Edinburgh, Frankfurt, Funchal, Geneva, Glasgow, Gothenburg, Hamburg, Hong Kong, Istanbul, Johannesburg, Kyiv, Leipzig, Lima, Lisbon, Liverpool, Ljubljana, London, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Maputo, Mexico City, Milan, Mombasa, Monaco, Munich, Muscat, Nairobi, Oslo, Paris, Podgorica, Poznan, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyadh, Rome, Santiago de Chile, São Paulo, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Singapore, Skopje, Sofia, Stavanger, Stockholm, Strasbourg, Stuttgart, Tel Aviv, Tirana, Vienna, Warsaw, Zagreb and Zurich.

cms.law